

## Introduction et contexte

L'évaluation du «programme WSM/ANMC - IEOI - MSI 2017-2021 : stratégies d'influence sur les politiques» cherche à répondre aux exigences d'évaluation à mi-parcours énoncées dans l'arrêté royal de 2016, art. (44) pour les programmes d'une durée supérieure à 3 ans. Le but de cette évaluation à mi-parcours est double: i) apprendre ensemble sur le potentiel des (sous-) stratégies utilisées pour influencer les politiques, et ii) contribuer à la prise de décision conjointe sur des ajustements stratégiques et opérationnels qui pourrait devoir être apportés au programme en cours et au prochain programme. L'évaluation se focalise sur les stratégies d'influence politiques des partenaires du programme belge au niveau national, régional, continental ou international et vise à fournir des réponses aux questions suivantes :

1. Quelle est la valeur intrinsèque (ou potentielle) de chaque (sous-) stratégie (ou type d'activité) pour influencer avec succès les politiques aux niveaux national, régional, continental et international?
2. Comment toutes ces (sous) stratégies (ou types d'activités) se complètent-elles ou se renforcent-elles, et quels ajustements sont nécessaires à un niveau plus pratique en vue de réussir à influencer les politiques aux niveaux nationaux, régionaux, continentaux et internationaux ?
3. Quelles sont les recommandations stratégiques pour WSM, IEOI et MSI concernant les (sous-) stratégies utilisées par le programme conjoint en vue de réussir à influencer les politiques aux niveaux nationaux, régionaux, continentaux et internationaux ?

Alors que le programme conjoint WSM/ANMC - IEOI - MSI couvre divers pays et régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, l'évaluation est basée sur des études de stratégies d'influence sur les politiques dans trois pays : le Sénégal (lié à la région Afrique de l'Ouest), l'Indonésie (lié au continent Asie) et la République dominicaine (liée au continent Amérique Latine).

WSM/ ANMC, l'IEOI et MSI, sont content de l'évaluation à mi-parcours comme elle a été exécutée par South Research. D'une part, cette évaluation confirme que les choix stratégiques faits au début de ce programme étaient les bons. South Research le déduit du fait que, malgré des contextes très complexes et difficiles, les partenaires et réseaux multi-acteurs du programme ont déjà apporté des contributions significatives aux changements positives, tant aux niveaux politiques que pratiques.

D'autre part, les notes des évaluateurs contiennent également un certain nombre de suggestions qui nous permettront d'affiner nos méthodes et modes de travail afin de pouvoir atteindre encore plus efficacement les changements que nous visons avec nos partenaires. Globalement, WSM, l'IEOI et MSI sont d'accord avec les 8 recommandations retenues dans le rapport global, et prendront les mesures nécessaires pour les mettre en œuvre à la fois à court terme (dans le programme actuel) lorsque cela est possible et certainement à plus long terme dans le prochain programme DGD. Toutefois, nous avons exprimé des réserves sur certaines des recommandations parce que nous ne suivons pas toujours entièrement le raisonnement des évaluateurs ou parce que notre expérience sur le terrain nous donne des aperçus différents.

**Recommandation 1: (sur l'opportunité de définition de priorités communes)**

Bien que le programme ait pu déjà contribuer à l'évolution des politiques et des pratiques, il doit accorder une plus grande attention à tous les aspects et questions qui se posent pour obtenir des changements concrets dans les pratiques. Sur base d'une analyse approfondie de ce qui est nécessaire pour obtenir ces changements de pratique, les ressources humaines et financières nécessaires doivent être prévues dans le programme.

Parce que les changements de pratiques sont très exigeants et doivent couvrir de nombreuses questions, nous recommandons que le programme définisse, en étroite collaboration avec les partenaires, quelles sont **les priorités à obtenir dans les changements de pratiques** et concentre ses efforts pour couvrir tous les aspects nécessaires afin d'obtenir ces changements de pratiques concrets identifiés. Il est important de capitaliser les expériences, d'explicitier les liens entre les changements de politiques et de pratiques et de devenir "expert" sur cet axe prioritaire défini.

**Accord**

Pour WSM/ANMC, l'IEOI et MSI les changements pratiques et les changements politiques vont de pair et s'influencent mutuellement. Les changements pratiques sont très souvent le point de départ pour définir les changements politiques. Quand on obtient des changements politiques, ils nous permettent de rendre durables ou de mettre en place des changements pratiques.

Pour renforcer la stratégie pour atteindre les changements pratiques et politiques, nous allons définir plus clairement en 2022-2026 les priorités communes du programme conjoint en lien avec chaque partenaire (y inclus les réseaux multi-acteurs nationaux et continentaux sur le droit à la protection sociale), tout en tenant compte des besoins et de l'expertise existante.

Pour cela, WSM a décidé en 2019 de capitaliser en 2020-2021 les stratégies thématiques principales mises en œuvre par partenaires (les droits du travail et dialogue social, l'économie sociale, les mutuelles de santé,...) et ainsi de définir plus ensemble et systématiquement pour 2022-2026 les changements pratiques et politiques que nous souhaitons atteindre avec nos partenaires et les stratégies nationaux, régionaux, continentaux et internationaux pour y arriver (en fonction des moyens disponibles).

| <b>Recommandation 1 :</b>   |                |  |
|---|----------------|--|
| <b>Actions clés</b>   | <b>Période</b> | <b>Responsables</b>  |
| 1. Consultation avec les réseaux et les OP sur les priorités nationales, régionales, continentales et internationales dans le processus de préparation programme 22-26            | 2020           | Responsables continentaux/nationaux de WSM/ANMC, IEOI et MSI     |
| 2. Déterminer les priorités conjointes et les stratégies appropriées avec les réseaux et les OP dans les séminaires conjoints de planification au niveau continental et national. | 2020-2021      | Responsables continentaux et politiques de WSM/ANMC, IEOI et MSI |

|   |                       |  |
|---|-----------------------|--|
| 3. Capitaliser les changements pratiques des stratégies « thématiques » de WSM (droits du travail, accès à la santé, accès à l'emploi) et clarification des stratégies pour y arriver avec l'implication de ANMC, CSC et autres acteurs belges. | Fin 2020 - début 2021 | Responsables continentaux de WSM/ANMC, CSC et expertise du mouvement belge |
|---|-----------------------|--|

|   |
|---|
| <p><b>Recommandation 2: (sur l'opportunité de renforcement de capacités par rapport à l'analyse et le suivi du contexte)</b></p> <p>Il est important <b>d'investir davantage dans les capacités des partenaires et en particulier des réseaux à analyser et suivre le contexte qui influence les processus de lobby et de plaidoyer.</b> En intégrant certains outils et instruments -comme par ex. l'élaboration d'une Théorie du Changement adaptée au lobbying et à la défense des intérêts ou une analyse de pouvoir pour mieux situer les différents intervenants- la participation et l'échange entre différents partenaires et/ou membres des réseaux multi-acteurs peuvent améliorer l'analyse partagée. L'évaluation recommande l'élaboration d'un système de suivi/monitoring régulier des changements du contexte et de partage de l'information afin que les activités de lobby et advocacy puissent être ajustées en conséquence.</p>  |
| <p><b>Accord</b></p>  |
| <p>La stratégie de lobby et de plaidoyer s'inscrit dans une "Théorie of change » existante et dans les analyses de contexte régionales (ACC) écrites en 2015 pour la DGD. Différents méthodologies d'analyse du contexte sont déjà utilisées par les partenaires et/ou les réseaux, par exemple le « power mapping », « stakeholder matrix » et autres échanges entre les partenaires.</p> <p>Nous proposons de systématiser avec les partenaires/réseaux des outils pour l'analyse du contexte et des stakeholders. Pour le faire, nous allons améliorer l'outil « road map » , développé en 2016 par WSM pour faire l'analyse systématique des « stakeholders » intervenant dans la protection sociale.</p> <p>Nous allons continuer à soutenir nos partenaires/réseaux respectifs par le renforcement de capacités sur le suivi du contexte, et en intégrant/rejoignant des activités de monitoring du contexte par les réseaux multi-acteurs sur le droit à la protection sociale (WSM) (par exemple par des ateliers nationaux internes annuels).</p> <p>Nous nous soutenons mutuellement dans la réalisation d'analyses de contexte, le cas échéant et par la participation de partenaires aux réseaux.</p> |

| <b>Recommandation 2 :</b>  |                |   |
|--|----------------|---|
| <b>Actions clés</b>  | <b>Période</b> | <b>Responsables</b>   |
| 1. Amélioration de l'outil "Road Map" pour l'analyse conjointe de contextes et l'identification systématique des stakeholders principales pour les actions politiques du programme conjoint sur le « droit à la protection sociale » | 2020           | Service politique et recherche et continents de WSM/ANMC avec IEOI et MSI |

|   |                       |   |
|---|-----------------------|---|
| 2. Évaluer et améliorer les méthodologies existantes pour les analyses de contexte avec chaque OP par les responsables continentaux/nationaux                           | 2021                  | Responsables continentaux et politiques de WSM/ANMC, IEOI et MSI et cellule politique de WSM (avec CSC et ANMC) |
| 3. Mener des analyses de contexte conjointes avec / par les OP lors de séminaires conjoints de planification continentale   | Fin 2020 - début 2021 | Responsables continentaux de WSM/ANMC, IEOI et MSI  |
| 4. Suivi des analyses contextuelles conjointes avec / par les OP lors des réunions annuelles des réseaux nationaux multi-acteurs du droit à la protection sociale (WSM) | 2022-2026             | Coordinateurs de réseau de WSM  |

**Recommandation 3: (sur l'opportunité de développement d'un système de capitalisation d'expertises et expériences)**

*Étant donné que la question de la sécurité sociale recouvre de nombreux aspects, il est important de mettre en place un système qui permette de capitaliser les connaissances et expériences. Et vue le large spectre de thématiques à considérer, il est important de **cibler les priorités et d'encourager les personnes et organisations qui travaillent sur une même thématique à travailler ensemble.***

**Accord**

Cette recommandation 3 est liée à l'autre recommandation 1 recommandant de faire un choix de priorités.

Nous allons renforcer le système de capitalisation et d'expertise comme décidé en 2019 avec nos partenaires. Pour WSM cette décision a été prise à Genève en octobre 2019 avec le réseau thématique sur le droit à la protection sociale qui s'organise aux niveaux national, continental et global.

Nous allons veiller à encore systématiser davantage le monitoring des actions des partenaires/réseaux respectifs en utilisant les rencontres au niveau national, régional, continental et international pour capitaliser et échanger sur les actions spécifiques.

**Recommandation 3 :**

| Actions clés   | Période           | Responsables   |
|--|-------------------|--|
| 1. Promouvoir davantage l'échange d'expertises et expériences avec / par les OP lors de réunions et séminaires nationaux, régionaux, continentaux et internationaux, ainsi que les comités de pilotage continental/international réseau thématique | 2021<br>2022-2026 | Responsables continentaux/nationaux de WSM/ANMC, IEOI et MSI |

|   |           |  |
|---|-----------|--|
| 2. Développement d'un système de capitalisation des expertises et expériences avec les services de WSM/ANMC, CSC et BIS (voir recommandation 1) ) | 2021      | Responsables gestionnaires continentaux et politiques de WSM/ANMC, IEOI et MSI             |
| 3. Choix d'expérience pilote de capitalisation dans les continents avec un suivi par les cellules continentales et la cellule politique de WSM.   | 2022-2023 | Cellules continentales avec les membres de WSM/ANMC, IEOI et MSI. Cellule politique de WSM |

**Recommandation 4: (Sur l'opportunité de renforcer les synergies)**

Tout en poursuivant l'objectif du programme de renforcer et développer la représentativité des organisations, le programme doit permettre de stimuler davantage la création de synergies entre les différents acteurs et partenaires de manière à ce que leur légitimité et leur notoriété s'accroissent et qu'ils soient de ce fait mieux considérés et écoutés au niveau politique. Enfin, plus d'attention pourrait être portée à la division des tâches entre les différents acteurs.

**Accord**

La synergie renforce la légitimité et la notoriété et donc renforce l'action politique que mènent nos partenaires avec notre appui. Nous allons donc continuer à renforcer les synergies de nos partenaires/ réseaux respectifs par des mapping d'acteurs pour encore renforcer et/ou créer des alliances plus large, approfondir les relations entre partenaires pour partager les tâches et utiliser l'expertise de chaque organisation, et en renforçant la communication et la visibilité des synergies des partenaires, réseaux et membres du plateforme Travail Dégcent.

Nous allons d'abord approfondir les synergies entre nous (WSM, ANMC, IEOI et BIS).

| <b>Recommandation 4 :</b>  |                |   |
|--|----------------|---|
| <b>Actions clés</b>  | <b>Période</b> | <b>Responsables</b>   |
| 1. Cartographie des acteurs clés avec lesquels former des alliances lors des consultations avec OP individuelles et avec / par les OP lors de séminaires conjoints de planification continentale (voir recommandation 2) | 2020-2021      | Responsables continentaux /nationaux et politiques de WSM/ANMC, IEOI et MSI |
| 2. Promouvoir la planification de synergies dans les cellules continentales et lors des rencontres, réunions et séminaires continentaux/nationaux) – entre WSM/ANMC, IEOI et BIS.  | 2020-2021      | Responsables PME de WSM/ANMC, IEOI et MSI                                   |

|   |                        |                                |
|---|------------------------|--------------------------------|
| 3. Suivi des alliances / synergies et extension éventuelle à de nouveaux partenaires lors des réunions annuelles des réseaux nationaux multi-acteurs sur le droit à la protection sociale (WSM) | 2020-2021<br>2022-2026 | Coordinateurs de réseau de WSM |
|---|------------------------|--------------------------------|

**Recommandation 5: (Sur l'opportunité de renforcement de la capacité de recherche des partenaires)**

L'équipe d'évaluation recommande que, si besoin est, les capacités de recherche soient renforcées au sein des organisations partenaires du programme afin de s'assurer que les informations pertinentes nécessaires pour développer les propositions d'alternatives, les revendications et les argumentaires soient disponibles au moment opportun. Il est également recommandé de mettre davantage l'accent sur la mise en réseau avec des organisations et des instituts de recherche aux visions similaires qui peuvent apporter de manière efficace des résultats de recherche. Le programme doit tenir compte du fait que plus il se concentre sur les changements de pratiques locales, plus il doit développer des arguments et des revendications spécifiques au contexte et que, par conséquent, des informations plus concrètes et des études spécifiques au contexte sont nécessaires. Les évaluateurs recommandent également d'accorder plus d'attention aux échanges entre pairs, de capitaliser les connaissances qui existent déjà sur les différents thèmes et de se faire reconnaître comme "experts".

**Accord**

Nous sommes d'accord mais nous pensons que les organisations ne sont pas des centres de recherches, et n'ont souvent pas les moyens (ressources humaines ou financières) pour accorder une priorité à la collecte des données internes.

Un de nos rôles clés est donc d'accompagner nos partenaires respectifs à ce niveau pour identifier des centres de recherche/universités/ONG de recherche sur les thématiques du programme qui peuvent appuyer nos partenaires et réseaux dans le développement d'arguments et d'alternatives.

Nous pouvons aussi prévoir des budgets respectifs pour la période 2022-2026 pour des études et la collecte de données et la capitalisation de la contribution de nos partenaires respectifs sur le terrain et renforcer les échanges « sud-sud » ou « peer-to-peer » qui permettent de capitaliser l'expérience et l'expertise de chaque partenaire.

**Recommandation 5 :**

| Actions clés   | Période           | Responsables  |
|--|-------------------|---|
| 1. Identifier des centres/universités/ONG de recherche sur les thématiques du programme qui peuvent appuyer nos partenaires et réseaux dans le développement d'arguments et d'alternatives | 2021<br>2022-2026 | Responsables continentaux/nationaux de WSM/ANMC, IEOI et MSI avec l'appui du service plaidoyer et recherche de WSM. |

|   |           |   |
|---|-----------|---|
| 2. Prévoir des budgets respectifs pour la période 2022-2026 par WSM, IEOI et MSI pour des études et la collecte de données et la capitalisation de la contribution de nos partenaires respectifs sur le terrain | 2021      | Responsables continentaux /nationaux de WSM/ANMC, IEOI et MSI |
| 3. Renforcer les échanges « sud-sud » ou « peer-to-peer » qui permettent de capitaliser l'expérience et l'expertise de chaque partenaire (cfr. Recommandation 3)  | 2022-2026 | Responsables continentaux /nationaux de WSM/ANMC, IEOI et MSI |

**Recommandation 6: (Sur l'opportunité de renforcement de la préparation et suivi des séminaires)**

L'évaluation recommande de **poursuivre l'organisation d'ateliers et de séminaires à l'échelle internationale, continentale, régionale** et de bien spécifier leurs objectifs futurs, **en les définissant et les situant au sein du processus d'influence politique qui se déroule dans les différentes sphères**. Les ateliers doivent être préparés bien à l'avance en fonction de ces objectifs afin que les « bonnes » personnes soient invitées et que les organisations que ces personnes représentent s'investissent dans sa préparation, puis l'appropriation de ses résultats et de leurs suivis. Il est recommandé de mettre davantage l'accent sur la capitalisation et la communication de l'information et des expériences acquises. L'évaluation recommande d'accorder plus d'attention à la préparation et au suivi des échanges entre pairs et d'examiner également les possibilités d'organiser des échanges supplémentaires entre pairs au sein de chacun des pays.

**Accord**

L'évaluation confirme que les ateliers au niveau international, continental, régional, national sont une stratégie efficace dans le processus d'action politique. Pour s'assurer de la qualité de nos ateliers respectifs et conjoints, nous allons développer ou capitaliser une « checklist » pour le processus de préparation de ces ateliers avec des outils pour s'assurer de leur efficacité dans l'étape de préparation, l'étape d'exécution et l'étape de suivi. L'objectif est d'inscrire clairement les ateliers dans le processus d'action politique.

Le contenu et la méthodologie des ateliers sont préparés en collaboration avec nos partenaires respectifs et sont basés sur une enquête et une préparation préalable des besoins et bonnes pratiques des partenaires, ainsi que sur des capitalisations préalables réalisées par l'équipe qui organise.

**Recommandation 6 :**

| <b>Actions clés</b>   | <b>Période</b> | <b>Responsables</b>  |
|---|----------------|--|
| 1. Développer/capitaliser une « checklist » pour le processus de préparation de ces ateliers avec des outils pour s'assurer de leur efficacité dans l'étape de préparation, l'étape d'exécution et l'étape de suivi d'actions politiques par la cellule programme du programme commun | 2021           | Responsables PME de WSM/ANMC, IEOI et MSI avec l'appui du service plaidoyer et recherche de WSM. |

|  |           |   |
|--|-----------|---|
| 2. Mise en œuvre de la « checklist » dans les cellules continentales conjointes et lors de certains séminaires continentaux « pilote » avec les OP | 2022-2026 | Responsables continentaux /nationaux de WSM/ANMC, IEOI et MSI |
|--|-----------|---|

**Recommandation 7: (Sur l'opportunité de renforcement de la construction d'alliances)**

Parce que ces alliances sont cruciales pour obtenir des changements et parce que les formations d'alliances sont des processus locaux qui se déroulent dans des contextes différents, l'équipe d'évaluation recommande que le programme accorde plus d'attention à la stimulation de la formation d'alliances et à fournir des moyens, par exemple, d'organiser un séminaire ou une action commune afin de créer une certaine réciprocité nécessaire pour développer des alliances.

**Accord**

La stratégie de mise en place d'alliances est une stratégie importante qui sera encore renforcée dans le programme dès 2022. Cette stratégie continuera d'être renforcée par l'identification de « stakeholders » qui peuvent renforcer l'action des partenaires/réseaux respectifs. Des ateliers nationaux, continentaux et internationaux pour l'ensemble des partenaires de WSM, l'IEOI et MSI, permettent la mobilisation de ces « stakeholders » pour les impliquer dans la construction de stratégies politiques communes.

**Recommandation 7 :**

| Actions clés   | Période   | Responsables   |
|--|-----------|--|
| 1. L'identification de « stakeholders » qui peuvent renforcer l'action des partenaires/réseaux respectifs lors de consultations avec les OP individuelle et lors des séminaires continentaux des OP  | 2020-2021 | Responsables PME de WSM/ANMC, IEOI et MSI  |
| 2. Mobilisation de « stakeholders » à partir des ateliers nationaux, continentaux et internationaux et des comités de pilotages du réseau thématique pour les impliquer dans la construction de stratégies politiques communes avec des OP individuelles ou avec des groupes OP (en fonction du type d'action) | 2020-2021 | Responsables continentaux /nationaux de WSM/ANMC, IEOI et MSI avec l'appui du service plaidoyer et recherche de WSM. |

**Recommandation 8: (Sur l'opportunité de renforcement des réseaux multi-acteurs de WSM)**

L'équipe d'évaluation recommande à WSM d'investir davantage dans le développement de réseaux multi-acteurs et de créer des occasions, pour les différents partenaires, de mieux se connaître et d'instaurer un climat de respect et de confiance pour travailler ensemble. Ces réseaux multi-acteurs doivent avoir les moyens de se développer de façon créative et de travailler ensemble pour une meilleure protection sociale pour tous. Un défi spécifique est de trouver un bon équilibre entre les différents objectifs, c.-à-d. l'objectif d'échange et de création de dynamiques entre les partenaires et l'objectif



d'obtenir des changements de politiques et surtout de pratiques. En ce qui concerne ce dernier point, nous recommandons au programme WSM de **se concentrer sur quelques questions afin d'obtenir l'expertise nécessaire**. Il se pourrait qu'au sein d'un réseau multi-acteurs, une sous-section se spécialise sur une thématique spécifique.

### Accord

WSM confirme sa volonté d'investir en 2020-2021 dans la stratégie du réseau multi-acteur avec ses partenaires. l'IEOI et MSI saluent cette intention puisqu'elles reconnaissent l'importance l'action de ces réseaux (qui impliquent aussi leurs partenaires)

Lors d'une rencontre à Genève en novembre 2019, les représentants des réseaux continentaux d'Afrique, d'Asie et Amérique Latine ont décidé avec WSM, la CSC et l'ANMC de renforcer leurs stratégies au niveau national, continental et global autour de 4 domaines : capitalisation, plaidoyer, recherche de financement et communication.

Les stratégies du réseau thématique doivent contribuer à mettre en place des systèmes de protection sociales et durables (changements politiques) mais aussi des changements pratiques (par le renforcement de capacités des partenaires en termes de mise en place de services spécifiques de protection sociale).

WSM s'organise aussi pour jouer le rôle de facilitateur dans le fonctionnement et la mise en œuvre du réseau à travers un appui décentralisée dans les continents avec l'appui de la CSC et l'ANMC.

| <b>Recommandation 8 :</b>   |                |   |
|---|----------------|---|
| <b>Actions clés</b>   | <b>Période</b> | <b>Responsables</b>   |
| Elaboration de la synthèse des décisions prises à Genève et d'un plan de suivi pour le fonctionnement du réseau thématique au niveau national, continental et international avec les services de WSM, la CSC et ANMC  | 2020           | Service recherche et plaidoyer.<br>Secrétaire politique WSM   |
| Prise en compte des recommandations sur le réseau thématique dans le processus de planification du programme 2022-2026 que ce soit avec les différents services de WSM, les services internationaux CSC et ANMC et MSI (ACLBV-CGSLB) à travers les ateliers continentaux et nationaux | 2020-2021      | Cellule politique WSM<br>Services recherche et plaidoyer et continents<br>Secrétaire politique de WSM                             |
| Planification des actions 2022-2026 du réseau thématique avec les différents acteurs impliqués : partenaires dans les continents avec les contributions des partenaires belges du mouvement belge CSC, ANMC et spécifiquement avec MSI.   | 2021           | Comités de pilotage du réseau<br>Cellules continentales<br>Cellule politique WSM<br>Service recherche et plaidoyer et continents. |

|   |           |   |
|---|-----------|---|
|   |           | Secrétaire politique de WSM   |
| Mise en œuvre, suivi et opérationnalisation des actions du réseau thématique. | 2022-2026 | Comités de pilotage du réseau<br>Service recherche et plaidoyer et continents<br>Cellules continentales<br>Cellule politique WSM<br>Secrétaire politique de WSM |